

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	1_AUTEUIL_75016	Numéro	75116_074_01
Adresse du site	1, route d'Auteuil aux Lacs	Hauteur	R + 4 (24 m)
Bailleur de l'immeuble	Mairie de Paris	Destination	Hippodrome
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur quatre nouvelles antennes.		
Complément d'info	Huit antennes sur quatre azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) accordé précédemment Un autre opérateur présent sur le site OF		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	11/10/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	02/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	02/05/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G/5G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 80°, 170°, 260° et 350°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 80° < 1V/m ; 170° < 3V/m ; 260° < 2V/m ; 350° < 1V/m 5G : 80° < 1V/m ; 170° < 2V/m ; 260° < 1V/m ; 350° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	28 m pour les antennes à faisceau orientable		

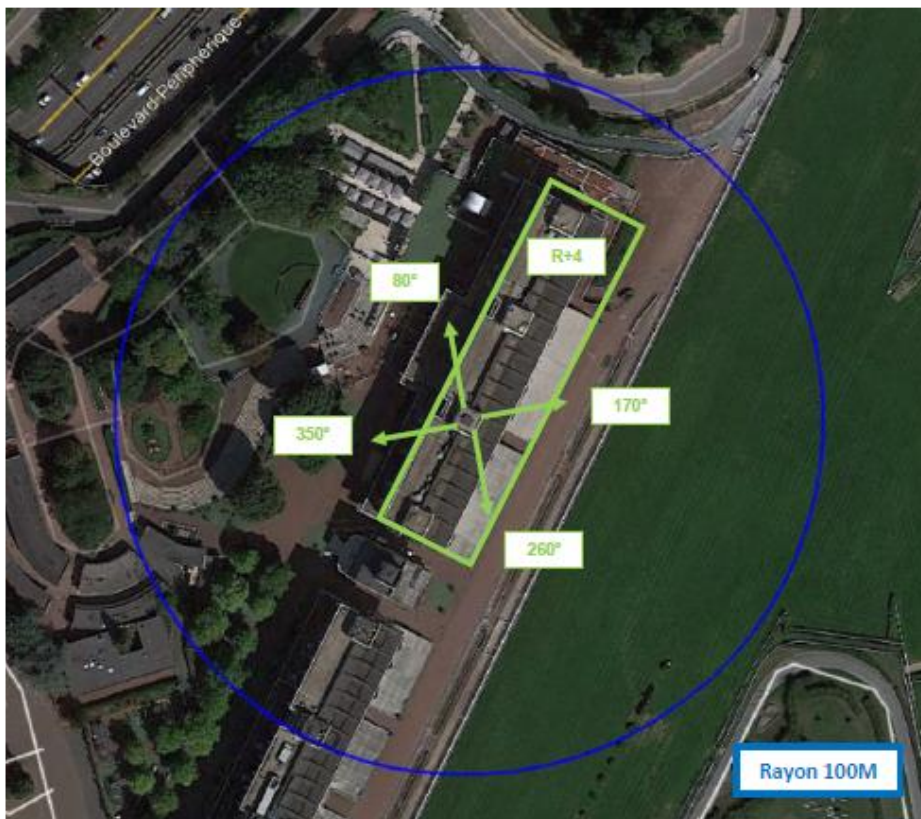
Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés, reprenant les teintes et aspects du matériel présent.
Intégration antennaire	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

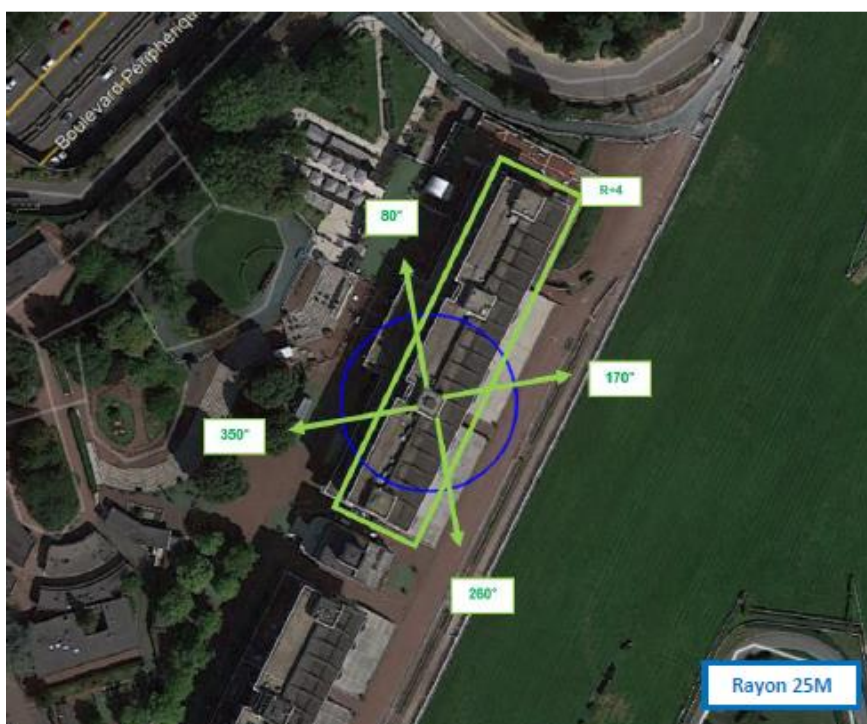
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 80°	Azimut 170°	Azimut 260°	Azimut 350°
Niveau maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	3 m	18 m	18 m	3 m

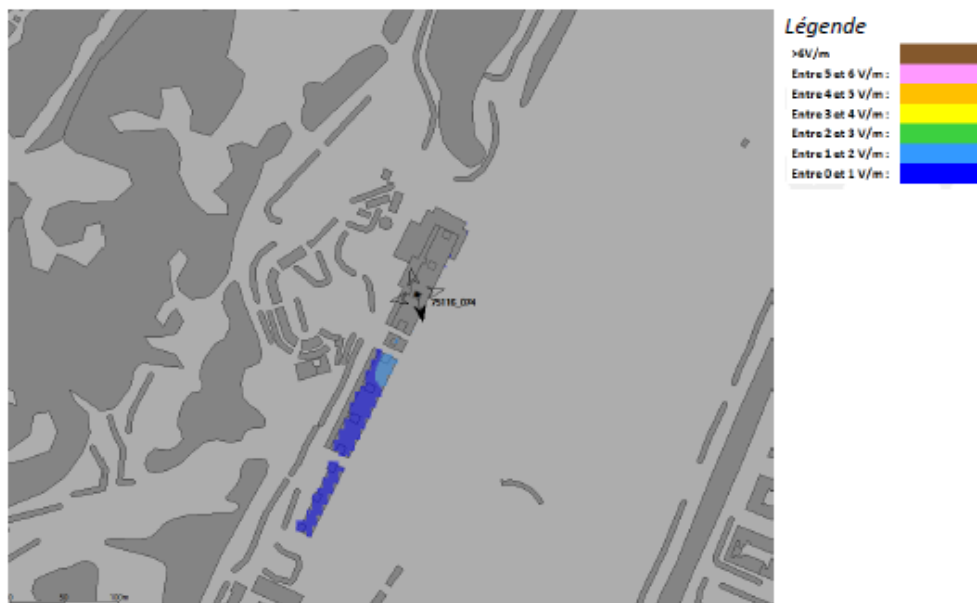
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 3 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 170°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 18 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 12 m.



Pour l'antenne à faisceau orientable dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 3 m.



	Azimut 80°	Azimut 170°	Azimut 260°	Azimut 350°
Niveau maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	3 m	18 m	12 m	3 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 80°



Azimut 170°



Azimut 260°



Azimut 350°

